



moins fort
moins souvent

MAIS POUR
LONGTEMPS !



Sommaire

<i>3ème Campagne nationale de sensibilisation à l'écoute du MP3</i>	2
<i>Repères & Chiffres</i>	3
<i>Le dispositif & Les infos clés 2014</i>	5
<i>Les outils 2014</i>	6
<i>Où & Quand retrouver la campagne AGI-SON en 2014 ?</i>	7
<i>Les partenaires</i>	8
<i>A propos d'AGI-SON</i>	9
<i>Les outils développés par AGI-SON</i>	12
<i>Les Relais régionaux d'AGI-SON</i>	13
<i>Contacts</i>	13

Campagne MP3 - 2014 - Dossier de Presse





3ème

Campagne nationale de sensibilisation à l'écoute du MP3

AGI-SON a travaillé avec l'agence Kiowa pour créer des **visuels et un site Internet dédiés à cette campagne**. Celle-ci est **proposée aux collectivités et régies de transports de toute la France**.

Les **visuels** sont **libres de droits** et chaque partenaire pourra, localement, ajouter son logo et les décliner selon ses besoins. A charge des collectivités ou des régies de transports, d'imprimer et de diffuser les supports visuels sur leurs réseaux.

Une Campagne de prévention à l'écoute du MP3, ludique et humoristique, dédiée aux transports en commun.

AGI-SON, l'association interprofessionnelle sur les questions de gestion sonore du spectacle vivant, a lancé un appel aux collectivités et aux régies de transports pour qu'elles s'associent à une nouvelle campagne :

Un rendez-vous annuel de sensibilisation des risques auditifs liés à l'écoute du MP3 à forts volumes sonores.

L'écoute des lecteurs MP3 est très développée chez toutes les générations avec une **prédominance chez les adolescents**.

Les baladeurs sont **particulièrement utilisés dans les transports en commun** et les utilisateurs souhaitent généralement couvrir les bruits extérieurs. Ce qui pose plusieurs problèmes :

- L'utilisateur du baladeur soumet ses oreilles à de forts volumes sonores qui peuvent avoir des **conséquences sur son audition**.
- Le voisinage est régulièrement **gêné par les émergences** émanant du casque de l'utilisateur du baladeur.

AGI-SON a donc décidé de s'emparer de la problématique en créant une Campagne de prévention à l'écoute du MP3, ludique et humoristique, **dédiée aux transports en commun**.

Forte du succès de cette Campagne auprès des populations en 2013, et au vue de la satisfaction des collectivités et régies de transport partenaires, AGI-SON réédite cette campagne de prévention à l'écoute du MP3, ludique et humoristique, dédiée aux transports en commun en 2014.

Enquête audition chez les jeunes de 16-25 ans en Midi-Pyrénées - 2009

Dans le cadre du programme Régional d'Études et Statistiques, sous l'égide du Groupement Régional de Santé Publique de Midi-Pyrénées et le pilotage de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Midi-Pyrénées.

Cette étude a permis d'évaluer la **qualité de l'audition** de plus de 5600 jeunes de 16 à 25 ans vivant en Midi-Pyrénées, au moment de leur entrée sur le marché du travail.

« Environ **3 jeunes sur 10 déclarent utiliser un baladeur**, assister à des concerts ou aller en discothèque de façon régulière, et 1 sur 10 pratiquer de façon intensive un instrument de musique.

Outre le cadre des activités de loisirs, cette question visait à évaluer une éventuelle exposition des jeunes à des niveaux sonores élevés dans le cadre de leur formation, de leurs stages voire de jobs d'été.

L'exploration des comportements et des activités à risque pouvant entraîner des déficits auditifs révèle que près de 56% d'entre eux ont été exposés à un ou plusieurs facteurs de risques.



L'exposition la plus fréquente est l'utilisation régulière d'un baladeur et/ou les sorties régulières en concert/discothèque (31% des jeunes). Par ailleurs 29% pensent avoir été exposés à des niveaux sonores élevés dans le cadre d'activités préprofessionnelles.

Les autres types d'exposition sont plus rares et concernent 2 à 9% des jeunes (pratique régulière d'un instrument de musique, chasse, ball-trap, pongée). Près de 12% des sujets par ailleurs déclarent des antécédents pathologiques ORL. Les niveaux d'exposition sont plus importants chez les garçons, les 16-18 ans, ainsi que chez les jeunes ayant suivi des filières techniques (BEP/CAP/BT/BP).

L'audiogramme moyen de cette population réalisé à partir de la moyenne des seuils auditifs des 5642 jeunes ne révèle pas de déficit pathologique pour l'ensemble des sujets examinés. La comparaison des audiogrammes moyens selon les caractéristiques des jeunes et leur exposition aux différents facteurs de risque ne révèle pas de différences notables à l'exception des sujets ayant des antécédents pathologiques ORL chez lesquels les tracés sont sensiblement plus dégradés.

Un jeune sur quatre présente une perte auditive pathologique (déficit >20dB sur l'une au moins des fréquences 3, 4, 6 ou 8 kHz). Les déficits pathologiques sont largement plus fréquents parmi les jeunes présentant des antécédents pathologiques ORL, en revanche aucun lien significatif n'est mis en évidence entre les pertes auditives pathologiques et l'exposition aux différents facteurs de risques.

L'effet des bruits de loisirs chez ces jeunes et notamment du baladeur s'efface derrière les antécédents ORL mais n'en reste pas moins probant.

Les résultats de cette étude montrent en résumé qu'**un jeune sur quatre se préparant à entrer sur le marché du travail présente un déficit auditif pathologique**, soulignant l'intérêt d'un dépistage systématique au moment de l'insertion dans la vie active.

L'impact des antécédents ORL sur les pertes auditives incite par ailleurs à une prise en charge précoce et optimale de ce type de pathologies.

Enfin les messages de prévention en direction des jeunes concernant l'effet des bruits de loisir et notamment du baladeur gardent toute leur actualité. »

Quelques repères

Niveau de décibel	A quoi cela correspond ?	Est-ce que l'on peut parler ?	Durée moyenne d'exposition hebdomadaire tolérée ¹
60 dB	Télévision	Conversation normale	-
80 dB	Sonnerie de téléphone, rue à trafic très intense	Conversation difficile à 1m	-
85 dB	Seuil de risque	Très difficile à 1m	8h
95 dB	Cantine, marteau piqueur, concerts	Très difficile à 1m	45 mn
100 dB	Limite de niveau sonore des MP3 en France (ac casque d'origine)	Intelligibilité très réduite	-
105 dB	Limite de niveau sonore des concerts et discothèque en France	Très difficile : on se parle à l'oreille	-

Pour que la musique reste un plaisir !

AGI-SON mène campagne pour sensibiliser tous ceux qui aiment la musique, jeunes et moins jeunes, aux risques auditifs liés à l'écoute du MP3 à fort volume.

Portée par des professionnels de la musique, cette campagne vise à **développer une meilleure prise de conscience des risques auditifs liés à l'écoute de son lecteur Mp3.**

La campagne alerte sur ces risques bien réels pour nos oreilles qui vont de la perte temporaire d'audition, de l'apparition d'acouphènes², aux dommages irréversibles causés par une exposition au son mal gérée. **L'association délivre des conseils simples et propose de développer des réflexes, pour mieux se protéger et surtout pour que la musique reste toujours un plaisir.**

« Des gestes simples à adopter »

- Réglez le **volume à la moitié** du maximum du baladeur.
- Utilisez les **casques ou écouteurs fournis avec l'appareil**, ils garantissent un volume sonore de 100 dB maximum.
- **Limitez la durée d'écoute** avec un casque ou des écouteurs.
- Attendez d'être dans un **endroit calme pour régler le volume** pour ne pas essayer de couvrir les bruits environnants (circulation, métro, bus...)

¹ Niveaux établis en suivant la réglementation du bruit au travail.

² Sifflements, bourdonnements.



moins fort
moins souvent

MAIS POUR
LONGTEMPS !



3ème édition

***Pour 2014, mêmes visuels mais nouvelle couleur !
Les affiches et le site Internet font aussi peau neuve!***

Le message : Moins fort, moins souvent mais pour longtemps !

Pour cette 3ème édition de sa campagne de sensibilisation à l'écoute du MP3, AGI-SON, centre son visuel sur une personne âgée qui prend du plaisir à écouter son baladeur. Le message signale qu'Adèle AUSSI a des troubles auditifs mais elle, elle a 86 ans !
Le vieillissement de l'oreille est naturel et il est assez logique de moins bien entendre à 86 ans. Mais, plus jeune, si l'on a déjà des troubles auditifs, ce n'est pas naturel mais il est possible de préserver son audition avec des gestes simples!

Le dispositif

- **Une thématique déclinée sur trois affiches au choix des collectivités participantes** qui pourront être adaptées aux formats demandées par les collectivités locales ou régies de transports selon leurs besoins ; arrière de bus, carte postale, écran vidéo, sucettes Decaux, etc. ...
- **Un site Internet** qui délivre des messages simples mais aussi des témoignages d'usagers et d'artistes tels que Cali, Yuksek,



Une Campagne d'affichage : un code couleur décliné sur 3 visuels au choix !

Adèle a une audition de 82 ans naturellement fatiguée...
Pour ne pas avoir la même audition qu'Adèle beaucoup plus jeune, Apprenez à la préserver !



Un QR Code présent sur les trois affiches, renvoie vers un site Internet informatif mais néanmoins ludique:

www.mp3-ecoute.org



Il qui comprend :

Les gestes de prévention et conseils de prévention : qui est concerné ? Les gestes simples à adopter.

Les risques auditifs : ce qui doit alerter, les traumatismes, qu'est-ce que l'oreille, etc. ...

« Micro-méto » (en partenariat avec la Féarock) : témoignages de personnes dans les transports.

Mais aussi des interviews d'artistes (Cali, Yuksek, etc...), de médecins, de sociologues ou encore de sonorisateurs.

Quizz avec réponses immédiates pour évaluer ses connaissances.

Liens vers sites tels que : AGI-SON, l'INPES, le CIDB, Etc. ... Ainsi que vers ceux de nos partenaires et participants.



Où & Quand retrouver la campagne AGI-SON en 2014 ?

En Alsace
->Le Département du Haut-Rhin

En février, mars & avril | Campagne d'affichage sur le site internet du département | Campagne de communication dans Haut-Rhin Magazine (327 000 exemplaires)
Plus d'informations sur www.cg68.fr/

En Bourgogne
->Le Conseil Général de Côte-d'Or*

En Île-de-France
->Le Conseil Général du Val-d'Oise*

N.C | Campagne d'affichage dans 2 000 établissements (bibliothèques, lycées, collèges, ESAT...)

En Languedoc-Roussillon
->Le Conseil Général du Gard*
->La Ville de Nîmes*

En Limousin
->La Région Limousin & ses TER
->Le Département & la régie de la Creuse
->Le Département & la régie de Haute-Vienne
->La Ville de Limoges & son réseau bus
->L'Agglomération de Guéret & son réseau bus

En mars | Campagne d'affichage dans les lieux d'accueil, les bus et les trains.
Plus d'informations sur www.hierolimoges.com

En Midi-Pyrénées
->La Ville de Toulouse & son réseau transport

En mars | Campagne d'affichage dans les lieux d'accueil sur des panneaux Decaux | Annonce sonore dans le métro du 17 au 30 mars 2014 | 3 spectacles pédagogiques Peace & Lobe, les 17&18 mars 2014 aux Docks à Cahors (46).
Plus d'informations sur <http://avant-mardi.com/>

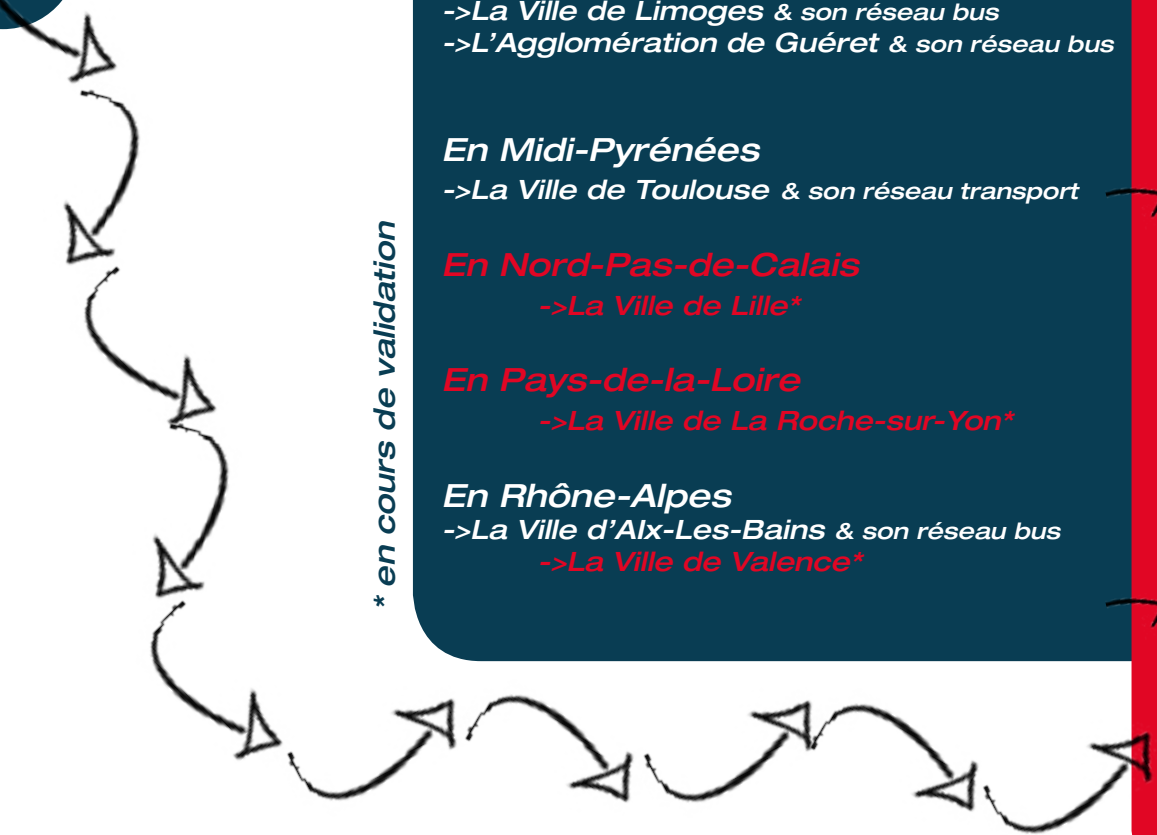
En Nord-Pas-de-Calais
->La Ville de Lille*

En Pays-de-la-Loire
->La Ville de La Roche-sur-Yon*

En Rhône-Alpes
->La Ville d'Alx-Les-Bains & son réseau bus
->La Ville de Valence*

En février | Campagne d'affichage dans les lieux d'accueil et les bus | un spectacle pédagogique accompagné d'une exposition, le 13 février 2014 à 14h15 au Centre des Congrès | une conférence accompagnée d'une exposition du 1 au 21 février 2014 au Conservatoire municipal de musique.
Plus d'informations sur <http://www.aixlesbains.fr/>

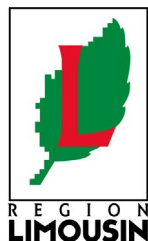
* en cours de validation



La campagne bénéficie du soutien national : du **Ministère des affaires sociales et de la Santé**, de l'**INPES** (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé), du Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit (**CIDB**), du **Club Décibel Villes** et de la **Féarock**.



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ



A propos d'AGI-SON



Sensibilisation, information et formation à la gestion sonore

Créée en 2000, l'association, loi 1901, AGI-SON (AGI pour une bonne gestion SONore) est née de la volonté des organisations professionnelles du spectacle vivant musical de répondre aux problématiques liées aux risques auditifs et plus globalement à la gestion sonore musicale.

AGI-SON œuvre tout au long de l'année pour la formation, l'information et la sensibilisation aux risques auditifs liés à la pratique et à l'écoute de musiques amplifiées en direction des professionnels - musiciens, techniciens, ingénieurs du son, organisateurs de spectacles, ainsi que du grand public: amateurs de musique, musiciens amateurs, public fréquentant les clubs, salles de concert, etc.

AGI-SON agit sur trois plans :

- Sensibilisation des publics en concerts (campagne nationale, distribution de bouchons, dépliants).
- Mise en œuvre d'une éducation sonore
- Formation et sensibilisation des professionnels

La démarche mise en place par AGI-SON s'inscrit dans un cadre volontariste où chacun apporte son expertise et participe à l'élaboration des projets, en se rapprochant au plus près des dynamiques régionales.

L'association AGI-SON est composée de 2 collèges et d'un Comité :

- le Collège des membres adhérents (fédérations, réseaux, syndicats... représentant les différents métiers impliqués dans la gestion sonore : organisateurs de concerts, artistes, techniciens, prestataires de service...),
- le Collège des membres associés (structures parapubliques, sociétés civiles, associations œuvrant dans la prévention, etc.),
- le Comité scientifique, technique et artistique (médecins ORL, acousticiens, sonorisateurs, musiciens, etc.).

Les membres d'AGI-SON

Syndicats d'employeurs

- ProdiSS (Syndicat national des producteurs, diffuseurs et salles de spectacles).
- SMA (Syndicat national des petites et moyennes structures non lucratives de Musiques Actuelles).
- SYNAPSS (Syndicat national des petites structures de spectacles).
- SYNDEAC (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles).

Syndicats de salariés

- SNAM (Syndicat National des Artistes Musiciens).
- SFA (Syndicat Français des Artistes).
- SYNPTAC (Syndicat National des Professionnels du Théâtre et des Activités Culturelles).
- FNSAC-CGT (Fédération des syndicats CGT du spectacle).

Prestataires de services techniques

- SYNPASE (Syndicat National des Prestataires de l'audiovisuel scénique et événementiel).

Fédérations nationales

- Fédurok (Fédération de lieux de musiques amplifiées / actuelles).
- FSJ (Fédération des scènes de Jazz et de Musiques Improvisées).
- FAMDT (Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles).

Ecoles de musique

- FNEIJMA (Fédération Nationale des Ecoles d'Influence Jazz et des Musiques Actuelles).
- Le Kalif (École de musique et locaux de répétition de Rouen).
- Parallèles Attitudes (association gestionnaire de la RockSchool Barbey de Bordeaux).
- ARA (Autour des rythmes actuelles - Roubaix).

Organisations nationales

- Technopol (Association pour la promotion des cultures électroniques).
- Techno+ (réduction des risques en milieu festif).
- Collectif Culture Bar-Bars.
- SNES

Organisations régionales et départementales

- AVANT-MARDI (Pôle régional Midi-Pyrénées des Musiques Actuelles).
- Réseau RAOUL (Réseau Associatif des Organisateur et Utilisateur de Lieux de musiques actuelles).
- RIF (Réseaux des acteurs musiques actuelles en Île-de-France).
- FRACA-MA (Fédération Régionale des Acteurs Culturels et Associatifs des Musiques Actuelles).
- RAMA (Réseau Aquitain des Musiques Amplifiées).
- CARA (Collectif Auvergne Risques Auditifs).
- Le Patch (réseau de lieux « musiques actuelles » en Picardie).
- Le Pôle Régional des Musiques actuelles de Poitou-Charentes.
- Le Pôle Régional des Musiques actuelles des Pays de la Loire.
- Le Rézo Parleur (Réseau franc-comtois des musiques amplifiées).
- La FEMAG (Fédération des musiques actuelles du Gard).
- Asso Youz (Label, production, booking... Touneur du spectacle Peace & Love® en Bourgogne).
- Réseau TREMA (Réseau de Provence Alpes Côte d'Azur des musiques amplifiées).
- SNARK Association (Producteur et diffuseur du spectacle Peace & Love®).
- L'Autre Canal (Salle de musiques amplifiées de Nancy et porteur d'actions régionales).
- Fédé Hiéro Limoges (Fédération des acteurs de musiques actuelles du Limousin).
- Fédé Hiéro Mulhouse (Fédération des acteurs de musiques actuelles d'Alsace).
- Le GRAL (Groupement Rhône-Alpes des acteurs de musiques actuelles).
- Le POLCA (réseau des acteurs de musiques actuelles de Champagne-Ardennes).
- Tandem (Scène de musiques actuelles du Var).
- Association la Luciol (gestionnaire de la Cave à Musique de Mâcon).

Membres associés

- IRMA (Centre d'Information et de ressources sur les musiques actuelles).
- LMDE (La Mutuelle des Etudiants).
- CIDB (Centre d'information et de documentation sur le Bruit).
- La Semaine du Son.

>> Sensibiliser les publics de concerts pendant le « Mois de la gestion sonore » (Novembre).

AGI-SON mène campagne depuis 8 ans pour sensibiliser tous ceux qui aiment la musique, jeunes et moins jeunes, aux risques auditifs liés à la pratique et à l'écoute des musiques amplifiées.

Portée par des professionnels de la musique, cette campagne vise à **développer une meilleure prise de conscience des risques auditifs que ce soit en concert, en club, en écoutant de la musique chez soi, sur son lecteur Mp3, en pratiquant son instrument...**

Le Mois de la gestion sonore regroupe :

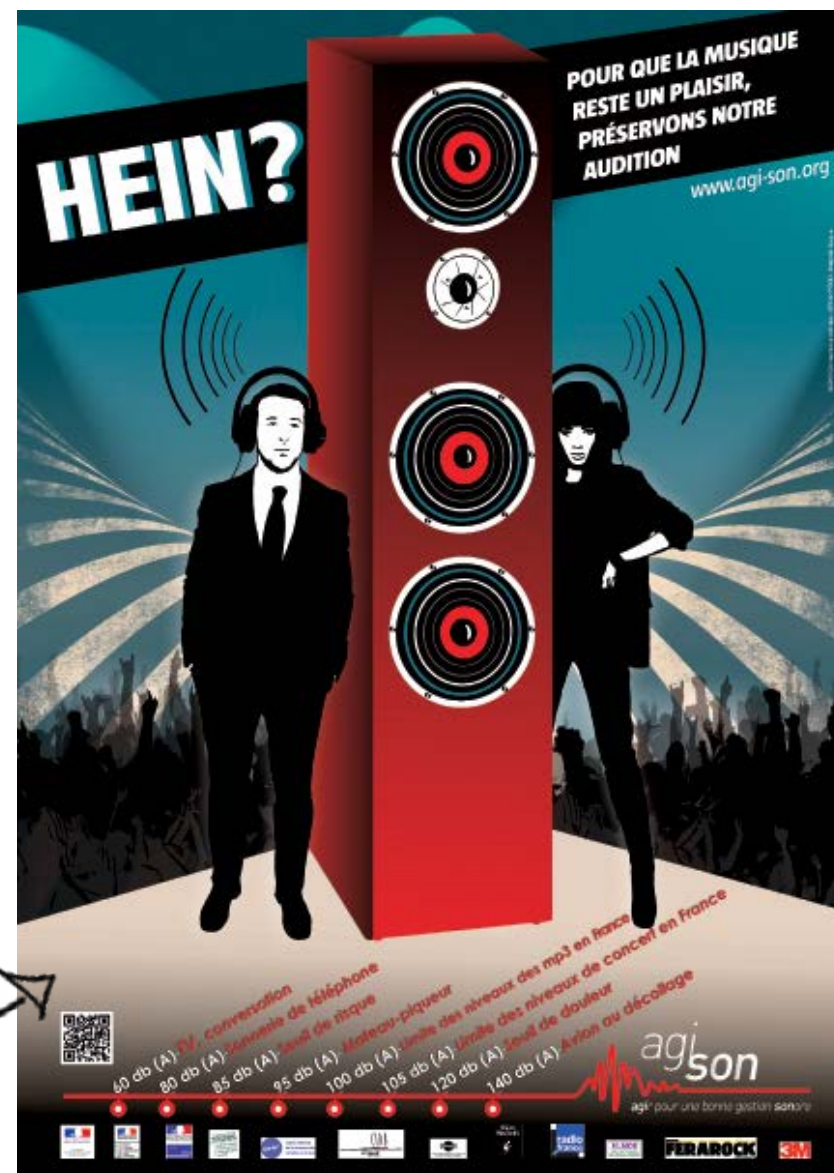
- La campagne annuelle de sensibilisation et de prévention des risques auditifs liés à l'écoute et la pratique de la musique.
- Deux journées d'information et de formation « Gestion sonore, risques auditifs et musiques amplifiées » au Centre Fleury Goutte d'Or Barbara à Paris.
- Des actions mises en œuvre par les relais régionaux dans toute la France.
- Des « RDV Pro », conférences-débats sur les questions de gestion sonore dans le spectacle vivant dans différentes villes de France.
- Le développement d'une Campagne européenne : déclinaison des outils de la Campagne (dépliants et affiches) en langues étrangères (espagnol, allemand et flamand).

La campagne a alerté sur ces risques bien réels pour nos oreilles qui vont de la perte temporaire d'audition, de l'apparition d'acouphènes, aux dommages irréversibles causés par une exposition au son mal gérée. **L'association délivre des conseils simples et propose de développer des réflexes, pour mieux se protéger et surtout pour que la musique reste toujours un plaisir.**

Le message : Préservons notre audition... Un visuel : Différentes situations d'écoute...

Pour la 10ème édition de sa campagne de sensibilisation, AGI-SON, centre son visuel de campagne sur la multitude des situations d'écoute : en concert, au casque ... toujours, partout,... Du plaisir... oui mais de manière raisonnée !

Véritable outil, l'affiche propose une échelle ponctuée de repères, de seuils de risques à apprécier entre volume sonore et temps d'exposition... la clé d'une bonne gestion sonore que chacun peut s'approprier.



>> Éduquer : les spectacles «Peace & Lobe» pour les plus jeunes

AGI-SON labellise et met en réseau les «Peace & Lobe», spectacles éducatifs de sensibilisation aux risques auditifs liés à la pratique et à l'écoute des musiques amplifiées. Ces spectacles sont essentiellement à destination d'un public collégien (4ème et 3ème) et lycéen, et sont portés par des opérateurs régionaux.

Ces animations pédagogiques ont pour but de faire prendre conscience aux plus jeunes, au début de leurs pratiques musicales, des risques auditifs liés à celles-ci.

Ce spectacle a été développé conjointement par le Confort Moderne (Poitiers) et l'ADEM-Florida (Agen) en 1999. Depuis, plusieurs régions se sont emparées de ce dispositif.

En matière d'éducation au sonore, les spectacles «Peace & Lobe» restent la principale intervention de prévention du risque auditif en milieu scolaire.

>> Former les professionnels et des relais

Dans le cadre de sa Campagne, AGI-SON propose des formations à ses 22 relais territoriaux ainsi qu'à leurs personnes ressources (régisseurs, responsables de centre de ressources, managers, chargés de production, administrateurs, directeurs de salle, etc.). Toutes les questions de la gestion sonore y sont abordées, du fonctionnement d'une oreille à la connaissance du cadre réglementaire en vigueur.

Deux journées d'information et de formation « Gestion sonore, risques auditifs et musiques amplifiées » au Centre Fleury Goutte d'Or Barbara à Paris : les jeudis 6 et 13 octobre.

AGI-SON a également proposé en 2008 une formation de formateurs dans le domaine de la gestion sonore du spectacle vivant en matière de « Gestion sonore et prévention des risques auditifs dans le spectacle vivant ». Cette équipe d'intervenants spécialisés est maintenant prête à intervenir aux côtés des prescripteurs de formations, des professionnels de santé, des relais AGI-SON.

En 2010, un **Certificat de Compétences Professionnelles à la gestion sonore (CCP)** a été créé en partenariat avec le CPNEF-SV, l'Afdas et le CMB.

Un appel d'offre a été lancé début 2011 et plusieurs structures sur le territoire sont, aujourd'hui, à même de proposer des formations délivrant ce CCP à la gestion sonore.

>> S'engager contre la disparition des lieux de création et de diffusion menacés par l'application des réglementations sur le bruit ...

L'application des réglementations sonores et notamment du décret «Lieux musicaux» du 15 décembre 1998 a un impact ravageur sur les petits lieux de diffusion et de création du spectacle vivant musical, souvent victimes au plan local d'un harcèlement administratif et incapables économiquement de se mettre en conformité avec les textes, faute de mesures d'accompagnement.

Il en résulte une véritable saignée très préjudiciable sur les plans du lien social et des conditions de l'émergence artistique. Conscient du caractère indispensable à la filière du spectacle vivant de ce type d'équipements, AGI-SON se positionne au côté des organisations professionnelles concernées en soutien des lieux en difficulté. L'association participe aussi aux discussions préalables à la révision du décret du 15 décembre 1998.



« Hein ? DVD de sensibilisation aux risques auditifs liés à l'écoute et la pratique de la musique ».

AGI-SON et EAV productions, associés au CRDP Poitou-Charentes, et soutenus par le réseau SCEREN, ont édité un DVD de sensibilisation à la problématique des risques auditifs. Ce DVD est complété par un guide pédagogique en ligne sur le site du CRDP de Poitou-Charentes : www.crdp-poitiers.org/hein

Porté par un double objectif : faire prendre conscience aux plus jeunes de l'enjeu que représente la gestion sonore raisonnée afin de préserver le plus longtemps possible son potentiel auditif mais aussi inciter les auditeurs et pratiquants de musiques amplifiées à modifier leurs comportements en les informant sur les risques qu'ils encourent et sur les moyens de prévention dont ils disposent, le DVD AGI-SON ne se veut pas alarmiste, ni censeur, mais bien préventif.



« Hein ? Guide pour une bonne gestion sonore dans le spectacle vivant ».

AGI-SON édite « Hein ? Guide pour une bonne gestion sonore dans le spectacle vivant », une publication destinée aux professionnels du spectacle vivant : producteurs, diffuseurs, musiciens, techniciens, administrateurs, formateurs spécialisés dans les risques professionnels dans le spectacle vivant, collectivités territoriales...

Le Guide fait un point sur les différentes réglementations qui régissent la diffusion musicale ou encore celles qui protègent l'audition du salarié. Il aborde les bases théoriques, les niveaux de responsabilités. Il apporte des préconisations en termes d'acoustique, de matériel, ou bien encore de sécurité des spectateurs et des professionnels du spectacle vivant.

« hein ? » guide pour une bonne gestion sonore dans le spectacle vivant

Sur internet
Avec un
niveau de volume sonore
réglementaire.
Pour de l'écoute et de la pratique
professionnelle
et amateur.



Le KitPro - site internet à accès privé

Dans le cadre des différents travaux menés par AGI-SON, il est apparu nécessaire de créer des outils concrets, à destination des professionnels. Ces outils efficaces et fonctionnels ont été créés pour les aider à mettre en place une meilleure gestion sonore dans leurs lieux de diffusion. Ils sont synthétiques, et répondent aux questions que les professionnels doivent se poser avant l'ouverture de leur lieu mais aussi quand il est déjà en cours d'exploitation.

Sous forme d'un site Internet avec accès privé, le « Kit Pro » reprend donc l'ensemble des outils didactiques créés par AGI-SON. Les professionnels ont donc accès à un outil complet, pratique, simple et ergonomique dont les mises à jour et ajouts seront effectués régulièrement.

Les contenus du « Kit Pro »

- Synthèse du Kit Pro
- Un vade mecum pour une bonne étude de l'impact des nuisances sonores (EINS).
- Les fiches pratiques issues du Guide pour une bonne gestion sonore.
- Une fiche de contacts pertinents : CIDB, ARS, CMB, AGI-SON, etc. ...
- Outils : dépliants AGI-SON, échelle de bruit du CIDB, échelle de bruit au travail, etc. ...



<http://kitpro.agi-son.org/>

Alsace

Fédération Hiéro Mulhouse

Olivier DIETERLEN
olivier.dieterlen@noumatrouff.fr
03 89 32 94 10

Aquitaine

La RockSchool Barbey

Pauline OLIVIER
sante@rockschool-barbey.com
05 56 33 66 19

Auvergne

CARA

Ludovic LEFRANCOIS
ludovic@lacooppe.com
04 73 14 48 08

Basse-Normandie

SNARK

Françoise GRIEU
contact@snark.fr
02 31 85 90 00

FAR

Bénédicte LE PENNEC
accompagnement@le-far.fr
02 31 27 88 17

Bourgogne

Association YOUZ

David KEMPTON
info@assoyouz.com
03 85 38 01 38

Bretagne

AprèsMai

Antoine DE BRUYN
apresmai@free.fr
02 98 86 27 95

Centre

FRACA-MA

Boris ADAMCZYK
boris@fracama.org
02 38 54 07 69

Champagne-Ardenne

POLCA

Julien MAGGIORI
direction@polca.fr
03 26 88 35 82

Franche-Comté

Moulin de Brainans - Rézo Parleur

Pauline CRINQUANT
com@moulindebrainans.com
03 84 37 50 40

Haute-Normandie

Le Kalif

Stéphane MAUNIER
stephane@lekalif.com
02 35 98 35 66

Ile-de-France

Le RIF

Emmanuel BOIS
emmanuel@lerif.org
06 87 78 82 59

Languedoc-Roussillon

FEMAG

Emilie RUAH
emilie.ruah@femag.fr
04 66 84 70 74

La Réunion

PRMA de la Réunion

Laurent BOURMAULT
laurent@runmusik.fr
02 62 90 94 60

Limousin

Fédération Hiéro Limoges

Jérémy GALLIOT
jeremyhierogmail.com
05 55 10 00 84

Lorraine

L'Autre Canal

Aude MEURET
actionculturelle@lautrecanalnancy.fr
03 83 38 44 87

Midi-Pyrénées

Avant-Mardi

Cyril DELLA VIA
mediation@avant-mardi.com
05 34 31 26 50

Nord-Pas-de-Calais

Le R.A.O.U.L

Mickaël PERISSINOTTO
mickael@reseau-raoul.com
03 20 73 22 56

L'ARA

Laurine CHARLES
risquesauditifs@ara-asso.fr
03 20 28 06 50

Pays de la Loire

Le Pôle

Yann BIEUZENT
yann@lepole.asso.fr
02 40 20 03 25

Picardie

Le Patch

François DEMARCHE
coordination@le-patch.net
06 81 75 07 00

Poitou-Charentes

PRMA de Poitou-Charentes

Sylvain COUSIN
sylvain@pole-musiques.com
05 49 55 78 30

Provence-Alpes-Côte-D'azur

TREMA

Julie COSTE
julie.coste@trema-paca.org
04 98 07 00 83

Rhône-Alpes

Le Gral

Mélanie ROBERT
coordination.gral@gmail.com
07 81 48 17 39

Les Relais
régionaux
d'AGI-SON

Contacts



AGI-SON

AGI pour une bonne gestion **SON**ore- Association loi
1901

6, rue Duchefdelaville, 75013 PARIS

Téléphone : 01.44.32.74.80

Fax: 09 57 44 62 75

com@agi-son.org

http://www.agi-son.org

Contacts presse

AOURA

Patricia Tégla – 06 85 11 10 85

patricia@aoura.com

Julie Bataille – 06 75 46 81 65

julie@aoura.com